



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 28 août 2017 à 19h

Étaient présents : Mesdames Ève-Marie Grenon, Lise Beauchemin et Lucie Sauvé, ainsi que monsieur Daniel Bouchard et Simon Drouin.

Était également présent monsieur Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement agissant comme secrétaire du comité.

Étaient absents : Messieurs Jean Murray et Marc Bouisset, ainsi que madame Myriam Rioux.

Partie 1 - Formalités

1. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Ève-Marie Grenon, appuyé par madame Lucie Sauvé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Adoption des procès-verbaux des rencontres du 12 juin et du 24 juillet 2017

Il est proposé par madame Lise Beauchemin, appuyé par monsieur Daniel Bouchard, et unanimement résolu que les procès-verbaux des rencontres du 12 juin et du 24 juillet 2017 soient adoptés.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Simon Drouin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Partie 2 - Suivis de dossiers

4. Règlement sur le RPEP

Suite à la diffusion auprès des membres du CCE de la lettre du MDDELCC adressée à la directrice générale de Saint-Marc en réponse à la demande de dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), visant à augmenter la distance séparatrice entre les puits de forage d'hydrocarbures et les sources d'eau potable, madame Lucie Sauvé présente aux membres du CCE la lettre envoyée au MDDELCC par le *Comité de pilotage des municipalités qui réclament une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (RPEP). On peut y lire entre autres : « ... l'exigence d'une justification locale est superfétatoire et constitue un ajout non pertinent à la loi ». Tout comme le Comité de pilotage, les membres du CCE constatent que le Ministère ne fait que renvoyer indument le fardeau de la preuve aux municipalités, sans avoir lui-même justifié son propre règlement. Les membres du CCE suggèrent d'attendre pour l'instant la suite des échanges entre le Comité de pilotage et le MDDELCC.

Monsieur Charles Leclerc se chargera de transférer la réponse du Comité de pilotage à Madame Sylvie Burelle et à M. Poirier de Mont-Saint-Hilaire.

5. Activités de l'automne

5.1. Activité de l'UQROP

Les membres du comité sont d'accord pour tenir l'activité tel qu'elle est présentée dans l'offre de service présentée par monsieur Charles Leclerc. L'activité aura donc lieu le 22 septembre prochain.

Monsieur Charles Leclerc se chargera d'organiser et de publiciser l'activité.

5.2. Visite au centre de tri

Monsieur Charles Leclerc rappelle aux membres que, comme le contrat de collecte des matières recyclables sera renouvelé en septembre, il serait plus approprié d'attendre l'octroi du nouveau contrat et de visiter l'éventuel nouveau centre de tri.

Monsieur Charles Leclerc se chargera de rappeler Léo pour tâter le terrain pour une visite de LET.

5.3. Conférence sur l'agriculture alternative

Les membres du comité discutent de la forme que pourrait prendre la conférence sur l'agriculture alternative. Les membres s'entendent sur les paramètres suivants.

Thème/titre : Cultiver autrement, manger mieux : les initiatives agricoles alternatives dans Myriam Rioux, présidente; Lise Beauchemin, vice-présidente; Marc Bouisset, membre; Lucie Sauvé, membre; Simon Drouin, membre; Ève-Marie Grenon, membre représentante du conseil municipal; Daniel Bouchard, membre représentant du conseil municipal; Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement; Jean Murray, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

notre région

Public cible : consommateurs de produits, public général

Objectif : donner de la visibilité aux producteurs locaux et alternatifs

Date : 1er ou 8 novembre 2017

Budget approximatif : 700\$

Mesdames Lucie Sauvé et Lise Beauchemin se chargeront de contacter l'Union paysanne ainsi que certains producteurs locaux.

6. Station de distribution d'eau potable

Monsieur Simon Drouin explique aux membres du comité qu'il en est toujours à la préparation du devis de la station. Il devrait être prêt pour la prochaine rencontre du comité.

7. Politique de l'arbre

7.1. Retour sur la consultation citoyenne

Les membres du comité prennent connaissance de l'unique commentaire reçu par courriel suite à la consultation citoyenne.

7.2. Identification des grands objectifs

Ce sujet et les suivants n'ont pas été abordés par manque de temps. Ils sont donc reportés à la prochaine rencontre.

7.3. Identification de certaines actions

7.4. Division des tâches

Partie 4 – Varia et conclusion

8. Varia

Monsieur Simon Drouin soulève l'idée de planter de l'asclépiade dans les terrains vagues situés à Saint-Marc-sur-Richelieu afin de ralentir la disparition des monarches. L'idée de demander aux citoyens s'ils ont des suggestions d'endroits où semer de l'asclépiade est également soulevée.

Monsieur Simon Drouin se chargera de trouver davantage d'information sur le sujet.

Madame Lise Beauchemin propose d'organiser éventuellement une activité de cueillette de champignons sauvages en nature à l'automne 2017 ou au printemps 2018.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Simon Drouin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Madame Lise Beauchemin se chargera d'accumuler davantage d'information à ce sujet.

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 25 septembre 2017 à 19h.

10. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 21h.